

L'EAU ET LA VIE

En ce début d'année 2019 la jeunesse se lève un peu partout dans le monde pour nous questionner sur l'état de la planète que nous lui laisserons. Nos enfants préoccupés par leur avenir et la réalité de la crise climatique qu'il n'est plus possible de nier, refusent de subir plus longtemps l'inaction des nations. En même temps nous avons pu voir des photos poignantes des habitants de Caracas qui par centaines, alors que le circuit de distribution d'eau était en panne prolongée, cherchaient à collecter, avec de pauvres bidons, l'eau d'une canalisation qui se déversait dans le fleuve nauséabond, images prémonitoires d'un futur menaçant.

La prise de conscience du changement climatique et des gaspillages de notre insouciant société moderne mobilise depuis un certain temps les franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France.

Ce livre autour de l'eau est une initiative de la Commission des vœux de notre obédience qui depuis 2008, travaille aussi sur le développement durable.

Elle a déjà organisé sur ce thème trois colloques:

2012 : « Quel projet d'un vivre ensemble intergénérationnel et humaniste? »

2014 : « Pour quelle éthique de la sobriété? »

2016 : « Liberté, Égalité, Fraternité. Le développement durable, une manière concrète de vivre les valeurs de la République? »

En 2015, au moment où la France accueillait la 21^e Conférence des Nations-Unies sur le changement climatique, la COP 21, La Grande Loge Féminine de France signait un communiqué commun avec les autres obédiences françaises pour affirmer que, face à la menace pour l'humanité du réchauffement climatique, la COP 21 était une opportunité pour éveiller les consciences et engager des actions concrètes en demandant aux parties prenantes « de se concerter pour améliorer la gouvernance mondiale et régionale sur toutes les questions qui concernent la préservation de la planète, tant sur l'eau, l'air, le sol et l'espace, compte tenu de la responsabilité de la communauté internationale envers les générations futures ».

Ce communiqué constatait :

« l'exploitation systématique des ressources naturelles et des matières premières, l'urbanisation sauvage des métropoles, l'artificialisation des sols, les déforestations massives, la surexploitation de la pêche dans les océans, l'acidification des eaux marines et de la surface, le tarissement des grands aquifères et des nappes phréatiques... ont des effets dévastateurs sur les écosystèmes et la biodiversité.

Les pollutions de toute nature qui dégradent et imprègnent nos environnements, font peser de graves menaces sur les conditions de vie voire de survie et la santé de milliards d'individus.

L'accaparement des terres agricoles par les grands propriétaires fonciers et les fonds souverains qui chassent les paysans ancestraux, l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage, l'augmentation des catastrophes naturelles aggravent les inégalités dans le monde, accroissent l'insécurité alimentaire et menacent la paix. »

Les obédiences en appelaient solennellement à :

« – Mettre l'humain au cœur des décisions en le dotant de la capacité à participer aux choix qui le concernent et d'avoir prise sur son existence ;

– Repenser le rapport de l'homme et de la nature dont il fait partie, en veillant à l'équilibre et à l'harmonie entre ses activités et le respect du monde animal et végétal, des écosystèmes, de la biosphère et de la biodiversité. Les villes de demain qui accueilleront la majorité des populations humaines doivent devenir des lieux de cette articulation entre nature et activités humaines ;

– Lutter contre les inégalités et la pauvreté dans le monde par une redistribution plus juste des richesses ;

– Demander à ce que les États anticipent, préviennent et remédient aux conséquences négatives des changements climatiques sur la jouissance effective des droits fondamentaux des humains et notamment par les groupes les plus vulnérables ;

– Affirmer que le bien être individuel et collectif ne se réduit pas à la production et à la consommation. D'autres indicateurs doivent compléter le PIB pour l'évaluation des politiques publiques, prenant en compte la qualité environnementale et la qualité de la vie humaine ;

- Faire progresser la justice climatique en déclarant de nouveaux droits universels sur le plan environnemental, notamment le principe de précaution et le droit à réparation dans le cas de catastrophe affectant l’environnement et en mettant en place une justice internationale efficace chargée de leur application ;
- Bâtir un accord en matière de solidarité internationale entre pays du Nord et pays du Sud, reposant sur une compréhension commune du développement durable et solidaire, seule capable d’aboutir à l’amélioration des conditions de vie des populations afin de leur permettre de maîtriser librement leur existence ;
- Investir immédiatement et résolument dans les énergies durables afin de réduire à terme significativement l’exploitation des énergies fossiles ;
- Apporter les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre des décisions conformes à l’intérêt général. La prise de conscience de la gravité de la situation, en matière de changement climatique est, en premier lieu, l’affaire de chacun. »

Les êtres humains, du plus loin dans le ciel au plus profond des mers, impriment d’une façon indélébile leur passage. Cette marque que nous laissons s’apparente actuellement à une blessure dont nous ignorons encore toutes les conséquences sur l’humanité.

Le changement climatique appelle de la part de toutes et tous la pratique d’une plus grande solidarité et d’une réelle fraternité. Il s’agit de se sensibiliser concrètement au monde du vivant et à l’impact que nous pouvons avoir sur lui.

Ces révolutions du regard et des pratiques ne se feront pas sans l’émancipation et l’autonomie des femmes, la « moitié de l’humanité ».

Elles sont particulièrement concernées dans les pays où le stress hydrique a des conséquences sur la vie domestique et celle de leurs enfants dont elles sont souvent en charge. Elles sont aussi totalement engagées dans la cité pour l’avenir.

Je me réjouis que les membres de notre obédience se soient particulièrement mobilisées pour cet ouvrage de notre collection « Voix d’initiées », qui est celui qui a reçu le plus de contributions des loges.

En tant que franc-maçonnnes nous savons que l'eau est aussi indispensable à la vie matérielle qu'à la vie psychique.

Pour Thalès de Milet l'eau est le principe de toutes choses d'où découlent les autres éléments, l'air, le feu et la terre. Les quatre éléments pour Empédocle, Platon, Aristote, sont la racine de toute chose. C'est une pensée qui parle aux franc-maçonnnes et aux franc-maçons car les quatre éléments rythment la cérémonie d'initiation maçonnique. Par un système de correspondances symboliques, la rencontre émotionnelle et affective de ces symboles et archétypes est destinée à être vécue de l'intérieur. L'eau prend toutes les formes et traduit l'infini des possibilités.

Le symbolisme de l'eau est commun à toutes les civilisations traditionnelles, à cause de son importance pour la vie mais aussi à cause des multiples aspects qu'elle peut prendre. L'eau mouvante et changeante lave, nourrit, ressource; elle a des caractères purificateurs, régénérateurs mais parfois aussi destructeurs qui suscitent des interprétations variées.

Ce livre nous rappelle que l'eau est à l'origine de la Création dans tous les récits mythiques, mais elle est aussi l'élément premier de notre planète où sont apparues les cellules vivantes élémentaires.

Face à notre environnement qui change et évolue, la démarche initiatique est une ouverture qui nous donne les moyens de réfléchir sur le monde d'aujourd'hui et de demain. Poser notre regard vers l'intérieur au sein de nos loges est un éveil impérieux à œuvrer en conscience sur le monde qui nous entoure.

Ce livre pour lequel les franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France de nombreuses régions du monde, et de la toute nouvelle Grande Loge Féminine du Cameroun, ont apporté leurs réflexions et vécus en est le témoignage.

Marie-Claude Kervella-Boux